

Commission Trial



Président :
POIROT Joël
22 D route du Droit
88250 LA BRESSE
joelpoirot.moto@gmail.com
07.83.37.85.91

Membres :

DEREMARQUE Jean Paul 9 chemin du Roy 55120 LES ISLETTES - jpaulderemarque@orange.fr - 06.04.49.22.54
DUPUIS Philippe 3 rue des Marsilliers 51340 BEZANNES - foy.dupuis@wanadoo.fr - 06.70.16.88.13
FRANTZ Thierry 2 rue des Cerisiers 67140 ANDLAU - thierry.frantz@wanadoo.fr - 06.71.72.79.36
GREMILLET Luc 16 chemin du Moulin 88600 GRANVILLERS - l.gremillet@le-sur-mesure-industriel.fr - 06.83.89.03.02
HOLFERT Dominique 9 rue des Serruriers 67150 ERSTEIN - dominique.holfert@gmail.com - 07.84.31.73.83
POIROT Thierry 1 chemin de la Brayotte 88250 LA BRESSE - geniesecurite@orange.fr - 06.33.72.10.48
SCHICKEL Jean Marc 6 Grand Rue 68380 BREITENBACH - jmschickel@gmail.com - 06.11.60.22.68

Règlement 2020 Championnat TRIAL Grand Est
et Trophées Champagne Ardennes et Alsace Lorraine

Article 1

Les épreuves du **Championnat Grand Est** et le **Trophée Champagne Ardennes** de Trial sont ouvertes à tous les pilotes licenciés nationaux membre d'un club FFM.

Seul les pilotes licenciés membres d'un club affilié à la Ligue Grand Est pourront prétendre au classement général du **Championnat Grand Est**. Concernant le **Trophée Champagne Ardennes**, les pilotes devront être licenciés dans un club des régions concernées par ces championnats.

Article 2

Le **Championnat 2021** et le **Trophée 2021** se dérouleront dans les catégories suivantes, toutes cylindrées confondues. Les pilotes devront posséder une licence compétition FFM (les pilotes de moins de 18 ans devront obligatoirement respecter la réglementation fédérale) :

Senior 1 - Open - Senior 2 - Senior 3+ - Senior 3 - Senior 4+ - Senior 4 - Senior 2 MAT - Senior 3+ MAT - Senior 3 MAT - Senior 4+ MAT - Senior 4 MAT.

Nota : Les licences MAT ne seront valables que pour les pilotes possédant une moto d'avant 1985 après vérification lors des contrôles et pourront être classé avec les motos modernes.

Article 3

Type de licences FFM pour les compétitions Trial :

NCO : Nationale Compétition dès 15 ans

NTR : Nationale Compétition Trial dès 15 ans

NJ : Nationale Jeunes 7/15 ans

MAT2 : Moto ancienne postérieure ou égale à 1985 Trial dès 15 ans.

LJ : Licences à la journée (hors championnat et en fonction des organisateurs)

Article 4

Le **Championnat Grand Est** se déroulera sur la totalité des épreuves inscrites au calendrier 2021. Le plus mauvais résultat sera retiré pour le classement final.

Pour le **Trophée Champagne Ardennes**, le plus mauvais résultat sera retiré pour le classement final.

Les 3 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Ligue ou d'une cérémonie prévue par la commission et seront personnellement avisés de la date retenue. Une coupe sera remise aux trois premiers. Chaque catégorie sera classée distinctement.

Article 5

L'attribution des points pour le classement correspondra au barème suivant :

1er 20 pts **2ème** 17 pts **3ème** 15 pts **4ème** 13 pts **5ème** 11 pts **6ème** 10 pts **7ème** 9 pts **8ème** 8 pts
9ème 7 pts **10ème** 6 pts **11ème** 5 pts **12ème** 4 pts **13ème** 3 pts **14ème** 2 pts **15ème** 1 pts

Article 6

Les pilotes ex-aequo seront départagés sur le plus grand nombre d'épreuves où ils auront marqué des points, ensuite les pilotes seront départagés par le nombre de première place puis de deuxième place, etc.

Article 7

La catégorie choisie lors de la première épreuve du Championnat et (ou) des Trophées sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président de la commission Trial. Celle-ci devra être faite avant la course suivante).

Article 9

Si l'organisation le prévoit, tous les pilotes de chaque catégorie devront franchir la zone d'obstacles en 1mn30 maximum, sous peine d'échec.

Article 10

Couleur de flèches :

Senior 1.....	Bleu	Senior 3+.....	Vert ou Jaune
Open.....	Bleu ou Vert	Senior 3.....	Jaune
Senior 2.....	Vert	Senior 4+.....	Noir ou Jaune
Senior 4.....	Noir		

Article 11

Les pilotes participant le même jour à une épreuve du Championnat de France, d'Europe ou du Monde, devront fournir un justificatif de leurs résultats (sous huitaine) au Président et au Délégué afin de leur attribuer les points obtenus suivant le barème ci-dessous :

Du 1er au 5ème	20 points	Du 11ème au 15ème.....	10 points
Du 6ème au 10ème.....	15 points	Du 16ème au dernier.....	5 points

Article 12

Réclamations : elles devront être formulées au plus tard une demi-heure après l'affichage des résultats, auprès du Directeur de Course selon les clauses du titre 3 section 1 du code sportif national et accompagné d'une caution de 75 €.

Article 13

Droits Engagements : 30 € pour les pilotes de plus de 15 ans

15 € pour les pilotes de moins de 15 ans au 1er janvier de l'année en cours.

Les engagements devront être parvenus à l'organisateur au plus tard la veille de l'épreuve, accompagnés des droits d'engagement. (Possibilité de s'engager par mail.)

Tout engagement incomplet sera majoré de 5€ et tout engagement pris sur place sera majoré de 10€.

Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif muni de leur licence FFM Compétition, leur permis ou CASM, leur assurance et carte grise de la moto (pour épreuves en circuit ouvert à la circulation).

Un bulletin d'engagement type sera mis à disposition et téléchargeable sur le site de la Ligue Grand Est.

Article 14

Les pilotes présenteront leurs motos et leurs équipements de sécurité lors du contrôle technique.

Motos : leviers broués, guidon bouché, protections disque, protections couronne et pignon sortie de boîte, couronne pleine, coupe circuit au poignet, bruit maxi 104dbA 2 temps et 106dbA 4 temps.

Le disque de frein arrière plein n'est pas obligatoire.

Pilotes : Casques ECE 2205, gants, bottes, maillot manches longues.

Le port d'une protection dorsale est obligatoire pour les pilotes de moins de 18 ans et fortement conseillé pour les autres pilotes et suiveurs.

Article 15

Temps de course :

Départs à partir de 9h00.

L'arrivée du dernier pilote doit être maxi à 17h pour les trials organisés avec l'horaire d'hiver et maxi 17h30 pour les épreuves organisées avec l'horaire d'été.

Les pilotes des catégories S1, Open, S2, S3+, S3, S4+, S2 MAT, S3+ MAT, S3 MAT et S4+ MAT feront 3 tours, les S4 et S4 MAT feront 2 tours.

Article 16

Tout comportement incorrect envers un autre coureur, un Officiel ou un Commissaire sera sanctionné.

Article 17

La présence des 3 premiers pilotes de chaque catégorie est obligatoire à la remise des prix de chaque épreuve. En cas d'absence, le pilote ne pourra pas prétendre à marquer des points aux Championnats Grand Est et Trophées pour cette épreuve.

La remise des prix doit avoir lieu au maximum 1h après l'arrivée du dernier pilote.

Ce règlement vient en additif à celui du Championnat de France